

Diderot « Autorité Politique » (1751)

AUTORITÉ POLITIQUE. Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. La liberté est un présent du ciel, et chaque individu de la même espèce a le droit d'en jouir aussitôt qu'il jouit de la raison. Si la nature a établi quelque *autorité*, c'est la puissance paternelle : mais la puissance paternelle a ses bornes ; et dans l'état de nature elle finirait aussitôt que les enfants seraient en état de se conduire. Toute autre *autorité* vient d'une autre origine que de la nature. Qu'on examine bien, et on la fera toujours remonter à l'une de ces deux sources : ou la force et la violence de celui qui s'en est emparé ; ou le consentement de ceux qui s'y sont soumis par un contrat fait ou supposé entre eux, et celui à qui ils ont déferé l'*autorité*.

La puissance qui s'acquiert par la violence, n'est qu'une usurpation, et ne dure qu'autant que la force de celui qui commande l'emporte sur celle de ceux qui obéissent ; en sorte que si ces derniers deviennent à leur tour les plus forts, et qu'ils secouent le joug, ils le font avec autant de droit et de justice que l'autre qui le leur avait imposé. La même loi qui a fait l'*autorité*, la défait alors : c'est la loi du plus fort.

Quelquefois l'*autorité* qui s'établit par la violence change de nature ; c'est lorsqu'elle continue et se maintient du consentement exprès de ceux qu'on a soumis : mais elle rentre par là dans la seconde espèce dont je vais parler ; et celui qui se l'était arrogée devenant alors prince, cesse d'être tyran.

La puissance qui vient du consentement des peuples, suppose nécessairement des conditions qui en rendent l'usage légitime, utile à la société, avantageux à la république, et qui la fixent et la restreignent entre des limites : car l'homme ne doit ni ne peut se donner entièrement et sans réserve à un autre homme ; parce qu'il a un maître supérieur au-dessus de tout, à qui seul il appartient tout entier. C'est Dieu, dont le pouvoir est toujours immédiat sur la créature, maître aussi jaloux qu'absolu, qui ne perd jamais de ses droits, et ne les communique point. Il permet pour le bien commun et pour le maintien de la société, que les hommes établissent entre eux un ordre de subordination, qu'ils obéissent à l'un d'eux : mais il veut que ce soit par raison et avec mesure, et non pas aveuglément et sans réserve, afin que la créature ne s'arrogé pas les droits du créateur. Toute autre soumission est le véritable crime d'idolâtrie. Fléchir le genou devant un homme ou devant une image, n'est qu'une cérémonie extérieure, dont le vrai Dieu qui demande le cœur et l'esprit, ne se soucie guère, et qu'il abandonne à l'institution des hommes pour en faire, comme il leur conviendra, des marques d'un culte civil et politique, ou d'un culte de religion. Ainsi ce ne sont point ces cérémonies en elles-mêmes, mais l'esprit de leur établissement, qui en rend la pratique innocente ou criminelle. Un Anglais n'a point de scrupule à servir le roi le genou en terre ; le cérémonial ne signifie que ce qu'on a voulu qu'il signifiât : mais livrer son cœur, son esprit et sa conduite sans aucune réserve à la volonté et au caprice d'une pure créature, en faire l'unique et le dernier motif de ses actions, c'est assurément un crime de lèse-majesté divine au premier chef : autrement ce pouvoir de Dieu, dont on parle tant, ne serait qu'un vain bruit dont la politique humaine userait à sa fantaisie, et dont l'esprit d'irreligion pourrait se jouer à son tour ; de sorte que toutes les idées de puissance et de subordination venant à se confondre, le prince se jouerait de Dieu, et le sujet du prince.

Lire l'article au format Kindle : "[Autorité Politique](#)"

Lire [L'Encyclopédie](#)

Voici le plan de l'explication tel que je l'ai suivi dans [la vidéo](#)

Lecture Analytique

Diderot « Autorité Politique » (1751)

Introduction :

- Projet de l'Encyclopédie au XVIII (1751-1772), porté par Diderot et D'Alembert avec les contributions de tous les esprits philosophiques des lumières. Projet ambigu : A la fois compilation universelle de tout le savoir objectif disponible dans tous les domaines de la connaissance (sciences et techniques) et prises de positions idéologiques dans le cadre d'un activisme idéologique.
- Article « Autorité Politique » de Diderot illustre cette double visée. A la fois éclaircissement conceptuel dans le registre didactique et littérature de combat.
 1. Une analyse de la notion d'autorité
 2. Une mise en évidence de l'usurpation

1. Une analyse de la notion d'autorité

- 1 : Titre. Présentation conforme à un article de dictionnaire ou d'Encyclopédie. Tout l'article s'organise autour du présent de vérité générale. Registre didactique.
- 1^{er} & : Présentation.
- 3 : autorité de la nature= paternelle. Cette autorité est limitée. Le mot *autorité* toujours en italiques. Se cf à une notion conceptuelle.
- 5 : autre autorité = 2 sources (ou... ou, ligne 7) violence ou consentement. Ensuite, chaque paragraphe s'attache à l'un des types : 2è& : autorité par la violence, 3è& : transition, 4è& : autorité par consentement
- 10 : « Usurpation » origine dans la force, contrainte. La force est au-dessus de tout
- 15 : Transition et évolution. Cf le despote éclairé.
- 19 : Enumération de conditions, en particulier 21 : « limites »
- 21 : Ton impératif « l'homme ne doit ni ne peut... »
- 23 : Argument d'autorité religieuse : « Dieu » Détour par la théologie (cf Frontispice)
- 24-25 : Absolutisme divin « pouvoir... immédiat » (sans média) « maître » « ne perd jamais de ses droits » « ne les communique point » allusion au système d'autorité politique en vigueur : Monarchie Absolue de droit Divin.
- 29 : « Crime d'idolâtrie » est une dénonciation violente du pouvoir royal. Basculement subtil dans le registre polémique.

2. Une mise en évidence de l'usurpation

- 29-34 : Ton didactique de nouveau. Présent vérité générale. Distinguo entre les marques extérieures « Fléchir le genou » et intérieures « le cœur et l'esprit »
- 34 : Exemple des Brits, pour revenir de suite à un propos plus général avec comme sous entendu le système politique Français.
- 37 : Acte d'accusation « lèse-majesté divine » mots savamment choisis.

- 38 : Au conditionnel, les conséquences d'une subversion de l'ordre naturel ou divin « ne serait » écroulement de toute la pyramide hiérarchique. Mise en péril de l'ordre du monde humain.
- Retour au commencement 1 : « Aucun homme » sous entendu maintenant clair : pas même et en particulier pas le roi.
- 2-3 : Énoncé d'un droit universel qui met roi et sujet sur un pied d'égalité. (droits de l'homme)
- 7 : Le distinguo entre les 2 formes d'autorités est clairement un plaidoyer pour le despotisme éclairé.
- 2è & : Menace voilée d'insurrection révolutionnaire
- 3è & : Incitation à l'évolution vers un compromis. Roi garant de l'ordre et non usurpateur.

Conclusion :

- Récapitulation
- Ouverture : Autorité politique/autorité scientifique. Extrait YouTube de [I comme Icare](#) (H. Verneuil)
 - Un juge indépendant enquête sur l'assassinat d'un président. Histoire inspirée de l'assassinat de J. F. Kennedy (1962), jamais élucidé. Le film est l'histoire de l'enquête de ce juge qui se termine par son assassinat. Lorsqu'il enquête sur la personnalité de l'assassin présumé du président, il rend visite à un psychiatre qui a mené sur lui une « expérience », avant qu'il ne passe à l'acte. 1 : 07 : 43 à 1 : 26 : 55.
 - Expérience de Milgram, réalisée entre 1960 et 1963 à Yale (New Haven) sur le degré d'obéissance à une autorité reconnue comme légitime.

Pour voir cet excellent film en entier : [I comme Icare](#)